



FORMATION

INITIATEUR DE SURF

NOUVELLE CALEDONIE 2013

Année 2013

PREAMBULE

Le mot « Surf » utilisé dans le présent document doit être pris dans son sens générique. Tout au long de la formation les formateurs devront avoir le souci de faire la plus grande place possible à l'ensemble des disciplines du Surf, notamment au niveau technique (des documents seront fournis aux stagiaires) et pédagogiques.

Domaine de compétence

L'Initiateur Fédéral de Surf initie, dans un cadre bénévole, les adhérents du Club (licenciés compétitions ou pratiquants), dans des conditions de sécurité et de pratique optimales de Surf.

Activités clés	Tâches	Compétences : Il est capable de
Accueillir les publics	Il informe les publics sur les différentes activités	<ul style="list-style-type: none"> - Maîtriser le fonctionnement interne de la structure - Identifier les demandes des publics pour répondre à leurs demandes
Initier au Surf	<p>Il identifie les caractéristiques et niveaux de pratique du public</p> <p>Il choisit un matériel adapté</p> <p>Il choisit un spot adapté en fonction des contraintes environnementales</p> <p>Il respecte et fait respecter les données réglementaires nécessaires pour une pratique en toute sécurité</p> <p>Il anime une séance d'initiation</p> <p>Il évalue le niveau de progression de ses pratiquants</p> <p>Il adapte son enseignement</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier les caractéristiques du public : âge, caractéristiques physiques, motivations,... - Identifier les niveaux de pratique et situer les pratiquants dans la progression pédagogique EFS - Prendre en compte les caractéristiques du matériel - Prendre en compte les paramètres météorologiques et océanographiques fondamentaux liées à la pratique du Surf : les marées, les courants, les vagues, déferlements, zone de pratique - Prendre en compte le cadre réglementaire de la pratique du Surf : signalétique, règles de priorités, - Maîtriser les contenus techniques et pédagogiques fondamentaux liés aux premiers niveaux d'initiation (progression pédagogique EFS) - Proposer et présenter des situations pédagogiques adaptées conduisant à l'autonomie des pratiquants - Définir et faire respecter des consignes adaptées - Maîtriser les gestes techniques simples nécessaires à la démonstration - Mettre en œuvre une organisation favorisant le temps de pratique - Evaluer les prestations de ses élèves - Prendre en compte les remarques éventuelles des pratiquants - Prendre en compte le niveau de satisfaction des pratiquants

<p>Assurer la sécurité</p>	<p>Il met en place une organisation permettant d'assurer la sécurité des pratiquants</p> <p>Il porte assistance aux personnes en difficulté</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Connaître le cadre réglementaire lié à l'encadrement des activités Surf - Définir et faire respecter des consignes de sécurité adaptées - Prendre en compte les conditions environnementales : choix du spot, conditions de mer... - Définir une organisation (gestion du groupe, de l'espace,...) propre à assurer la sécurité de son groupe - Porter assistance à une personne en difficulté - Prendre les dispositions nécessaires pour sécuriser le blessé et/ou son groupe en cas d'accident - Mobiliser les secours nécessaires en cas d'accident grave
<p>Communiquer</p>	<p>Il fait partager à ses élèves les valeurs du Surf</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Inculquer les règles inhérentes à la culture Surf : liberté de pratique, convivialité, respect de l'autre, assistance,... - Inculquer les règles inhérentes à la protection de l'environnement

Fiche technique

Durée de formation :

100 h de formation (formation à la carte en fonction des disponibilités de chacun)

Quota horaire théorique :

- 60 h de formation en centre de formation
- 40 h de stage pédagogique dans un club labellisé ou classé au niveau 2 (BBSC)

Coût de formation :

50 000XFP – 50% du cout de la formation sera pris en charge par la LCS, Les stagiaires doivent se rapprocher de leur Club pour une prise en charge de l'autre moitié.

Documentation incluse (mémento fédéral)

Conditions d'inscriptions :

- Etre âgé de + de 18 ans au jour de l'examen
- Etre licencié dans un club
- Etre titulaire de l'AFPS ou du PC 1
- Pouvoir justifier d'un niveau Régional de compétition ou avoir les prérequis en Surf, Bodyboard ou Longboard

Organisation et certification de la formation :

- Comités ou Ligues
- Equipe pédagogique validée par la Direction Technique Nationale

Contenus de formation :

Connaissances générales liées à l'environnement institutionnel :

- Le club, le Comité, la Ligue, la Fédération (organisation, fonctionnement, partenaires,...)
- Le projet fédéral de la FFS
- Sensibilisation à la politique de développement durable des activités, l'insertion par le sport, accueil des publics souffrant d'un handicap

Connaissances générales techniques liées à l'initiation aux activités Surf :

- Connaissances du milieu : formation des vagues, types de déferlement, les marées, les courants,...
- Connaissances du matériel : paramètres fondamentaux des planches, évolution du matériel,...
- Connaissances techniques : fondamentaux techniques de l'activité Surf
- Connaissance de l'environnement et sensibilisation à la politique de développement durable de nos activités

Réglementation

- Connaissance du cadre réglementaire des activités Surf
- Rôle et responsabilité de l'éducateur

Sécurité - sauvetage

- Autonomie dans l'océan
- Techniques de sauvetage

Pédagogie :

- Pédagogie générale de l'animation: connaissances des publics, démarche pédagogique, conception de séances,...
- Mise en œuvre de séances d'initiation au Surf

Répartition horaire de la formation

* Formation dispensée en Centre de formation

FT	FP	Total
----	----	-------

Connaissances générales institutionnelles

Le Club, le Comité, la Ligue, la FFS	3		
Le projet fédéral et sa déclinaison dans le Club	1		
Environnement durable et protection de l'environnement	2		
	6		6

Connaissances générales techniques

Connaissances météorologiques : formation des vagues, courants,....	3		
Connaissance du matériel : principaux paramètres des planches, évolution du matériel	3		
Connaissances techniques : Fondamentaux techniques du Surf	3	6	
	9	6	15

Réglementation

Connaissance du cadre réglementaire des activités Surf	2		
Rôle et responsabilité de l'éducateur	1		
	3		3

Sécurité – Sauvetage

Autonomie dans l'océan		6	
Techniques de sauvetage		6	
		12	12

Pédagogie

Pédagogie générale de l'animation: connaissances des publics, démarche pédagogique, conception de séances d'animation,...	9		
Mise en œuvre de séances d'initiation au Surf		15	
	9	15	24

FT : Formation Théorique **FP** : Formation pratique

27	33	60
-----------	-----------	-----------

*** Formation dispensée en stage pratique en situation (BIG BANANASSC)**

Stage pratique de 40 h minimum donnant lieu à la présentation de 2 rapports de stage :

- Présentation générale de la structure
- Présentation de 4 séances d'initiation (avec leur évaluation par le tuteur) portant sur au moins 2 niveaux différents de la progression pédagogique FFS

Plan du rapport portant sur la connaissance du club d'origine du candidat

Document est à remettre aux candidats

❖ **Fiche signalétique du Club :**

Nom, coordonnées (adresse, Tél, mail,...)

Année de création du Club

N° d'agrément JS

Noms du Président, Secrétaire, Trésorier, actuels du Club

Nom du Président fondateur

Noms des éventuels licenciés du Club sélectionnés en Equipe de France et palmarès

Nombre de licenciés sur les 3 dernières années

Organigramme du Club

Date de la dernière Assemblée Générale

❖ **Projet de développement du Club : Activités du Club**

Description sommaire des différentes activités du Club :

Activité Ecole (Ecole commerciale) : période de fonctionnement, nombre d'élèves, nombre de moniteurs, types d'activités, horaires, modalités de fonctionnement,....

Activité Entraînement : période de fonctionnement, nombre de moniteurs, public concerné, modalités de fonctionnement (créneaux horaires, répartition hebdomadaire,...), types d'activités (festisurf,...)

Activités visant à l'accueil de publics particuliers : jeunes des quartiers défavorisés, personnes handicapées, scolaires,....

Pour chacune des activités description sommaire des modalités de fonctionnement

Activités de Compétitions :

Participation aux compétitions (types, nombre de participants,...)

Organisation de compétitions : types,....

Activités internes aux Clubs :

Compétitions internes

Journées portes ouvertes

Fêtes du club

Participation à des activités locales

Autres activités...

❖ **Moyens du Club**

Moyens humains (permanents, bénévoles) : nombre, fonctions,...

Moyens matériels : locaux (description sommaire), matériels de pratique

Aides financières : Municipalités, Conseil Général, CNDS, partenariat privés

Ce rapport d'environ 5 pages minimum à 8 pages maximum devra permettre au candidat de :

- **se situer en tant que licencié dans son club**
- **justifier l'utilité des actions menées par celui-ci dans le cadre de la politique fédérale de développement du Surf**

Modalités d'organisation de l'examen de certification

A l'issue de la formation une épreuve de certification est organisée.

Cette certification se déroulera sous la forme de 2 épreuves pratiques et 2 présentations orales de rapport de stage :

*** 2 épreuves permettant d'évaluer les compétences techniques du candidat :**

- Une épreuve pratique permettant d'évaluer le « vécu Surf » des candidats de 20 minutes minimum à 30 minutes maximum. La durée de l'épreuve sera fixée par le jury en fonction des conditions de mer
- Une épreuve d'aisance aquatique et dans laquelle le candidat devra effectuer, dans un temps déterminé, un parcours comportant un ou plusieurs passage de barre à la nage, et action de sauvetage avec matériel (planche) sur une personne en difficulté.

Chaque épreuve est notée sur 20.

Seuls les candidats ayant obtenu une note supérieure ou égale à 10 dans les 2 épreuves seront autorisés à passer l'épreuve de pédagogie.

*** Une épreuve de pédagogie**

Cette épreuve consiste à un entretien de 20 minutes maximum portant sur le rapport de stage et permettant au jury d'évaluer les connaissances pédagogiques, techniques, réglementaires et de sécurité du candidat.

Le rapport porte sur 4 séances différentes réalisées par le stagiaire sous le contrôle de son tuteur, dans au moins 2 niveaux d'apprentissage.

Un exemplaire de ce rapport devra être remis au jury au début de l'examen de certification.

Cette épreuve est notée sur 20 : rapport de stage sur 6, entretien oral sur 14

*** Une épreuve portant sur l'environnement institutionnel du candidat**

Cette épreuve consiste à un entretien de 10 minutes maximum portant sur un rapport (de 5 pages minimum et 8 pages maximum hors annexes) présentant son Club d'accueil : organisation, fonctionnement, activités,.....

Un exemplaire de ce rapport doit être remis au jury 1 semaine avant la date d'examen.

Seuls les candidats ayant obtenu une note supérieure ou égale à 10 à ces 2 épreuves seront déclarés définitivement admis.

A l'issue de cette certification, le Cadre technique ou le membre de la Commission formation désigné, Président du Jury communiquera à la Fédération les résultats complets de cette épreuve de certification avec les coordonnées complètes des différents candidats.

La Fédération adressera en retour les diplômes aux candidats admis.